



Dijon, vendredi 15 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01730

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Code des transports**Avarie sur ouvrage****Canal du Nivernais - Ecluses 30 à 35****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 18/03/2024 à 09:00 au 28/03/2024 à 19:00**o **Canal du Nivernais**

entre les pk 0,000 (Ecluse de Loire) et pk 15.8 (Ecluse de Cercy la Tour) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers sont informés qu'en raison d'une avarie sur le Barrage de Cercy la Tour, la navigation est interrompue sur la section Cercy la Tour/St Léger des Vignes.

La réouverture à la navigation ne pourra se faire avant le 15 juin. Cet avis batellerie sera donc suivi d'un nouvel avis complémentaire.

Service(s) à contacter :Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX
Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99
UTI Val-de-Loire-Seine, 17 rue du Pont Canal, 45250 BRIARE
Tél : 02 38 31 26 20**Date limite d'affichage :**

29/03/2024

Directrice adjointe

Signé

Lucile LEVEQUE